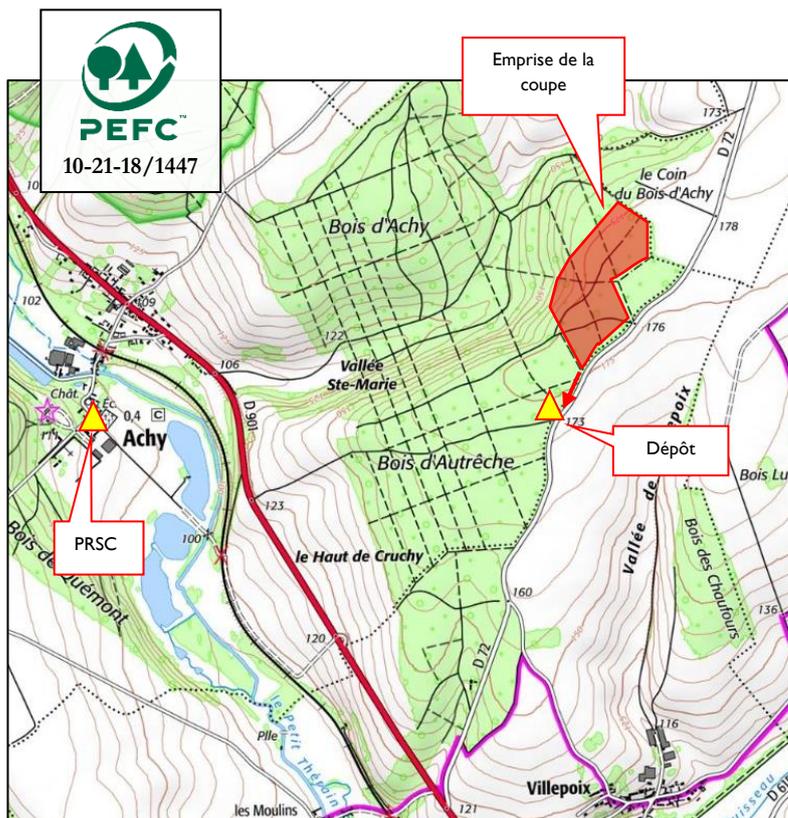


Vente en bloc et sur pied



Propriétaire Consorts Allavoine-Wibaux
Certification PEFC : 10-21-18/1447
Département Oise (60)
Localisation 15 km au nord-ouest de Beauvais
Commune Achy (60 690)
Lieu-dit Bois d'Achy
Coordonnées GPS (Degrés Décimaux) Longitude : 1.990199°
 Latitude : 49.555396°
Point de Rencontre Mairie d'Achy
Sécurité conseillé

Essence principale frêne et chêne
Volume présumé 210 m3
Nombre d'arbres 135
Volume moyen 1,6 m3

Nature coupe coupe sanitaire
Parcelles PSG 16p/17/18p
Surface 12 ha environ
Limites chemins et peintures
Marquage ronds et numéros de peinture au corps et flashis CGB au pied tous les arbres et brins non marqués ou numérotés
Réserves
Visite se reporter au plan ci-contre
Estimation par Expert Forestier sas CEGEB
 Maxime Minotte (sas CEGEB)
 68 rue du Centre, 60 350 Berneuil sur Aisne
 Mob : 06 11 96 94 38
 Mel : m.minotte@cegeb.com

Clauses générales EFF/FNB
Conditions particulières du 20 mai 2023

Essence	Diamètre mesuré à 1,3 m												Total			
	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	100	Nbre	Vol. m3	VU m3
frêne		1	17	21	24	16	16	9	2					106	160	1,5
chêne			2	7	7	3	2	4	2					27	47	1,7
hêtre				1										2	3	1,5
Observations :	Dont 4 frênes déclassés (±5 m3) + 3 chênes déclassés (±5 m3)												135	210	1,6	

Clauses particulières

Préambule : pas d'exploitation pendant la période de chasse + bucheron/débardeur imposé : Ets Laignier 06 08 83 17 81

Exploitation : tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. Houppiers, purges et taillis restent à la disposition du vendeur, diamètre fin bout de 20 cm (pour les arbres de diamètre < 40cm) et 30 cm fin bout pour les autres catégories de diamètre.

Débardage : par terrain sec ou portant

Stockage : au Sud (voir plan)

Délai d'exploitation : 31 août 2023

Délai d'enlèvement : 3 mois après le débardage et au plus tard le 15 septembre 2023

Assujettissement à la TVA : oui

Paiement : 20 % au comptant
 40 % par Billet à Ordre avalisé au 15.12.2023
 40 % par Billet à Ordre avalisé au 15.03.2024

Caution : 5 000 € sauf si caution permanente

CVO : payée par le vendeur

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur

La caution

